RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **RAPPORT N° 22**

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

DGA Stratégie et Développement du Territoire
Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
04 13 31 39 78

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 SEPTEMBRE 2026
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Lionel DE CALA

OBJET : Subventions de fonctionnement aux structures associatives et communales d'accueil petite enfance, (Crèches, halte garderie et CCAS) - 1ère répartition 2026.

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la délégation Vie associative, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Plusieurs demandes de subventions de fonctionnement formulées par des structures associatives et communales d'accueil petite enfance, vous sont proposées au titre de l'année 2026 dans le cadre du dispositif de soutien aux structures d'accueil de la petite enfance (crèches et haltes garderie).

La subvention en fonctionnement est fixée à 100 € par place agrée.

Le montant des subventions à allouer s'élève à :

1) 202 700 € pour 64 crèches associatives,
2) 93 800 € pour 24 crèches communales,

Pour toute subvention, ou cumul de plusieurs subventions, d'un montant annuel total supérieur à 23 000 € une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet, sera établie préalablement au versement de l'aide départementale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260925-153576-DE-1-1
Date de télétransmission : 29/09/2026
Date de réception préfecture : 29/09/2026

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260925-153576-DE-1-1
Date de télétransmission : 29/09/2026
Date de réception préfecture : 29/09/2026

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

N° CP-2026-09-25-22

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 SEPTEMBRE 2026

RAPPORTEUR(S) : M. Lionel DE CALA

OBJET : Subventions de fonctionnement aux structures associatives et communales d'accueil petite enfance, (Crèches,halte garderie, et CCAS) - 1ère répartition 2026.

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt cinq septembre à quatorze heures trente, la Commission permanente s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :
Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Sophie CAMARD, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, M. Jacky GERARD, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :
Mme Laure-Agnès CARADEC, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :
M. Cyrille BLINT à M. Jacky GERARD, Mme Marie-Pierre CALLET à Mme Valérie GUARINO, Mme Alison DEVAUX à M. Thierry SANTELLI, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO à M. Martial ALVAREZ, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, M. Patrick GHIGONETTO à Mme Danielle MILON, M. Hervé GRANIER à M. Lucien LIMOUSIN, M. Yves MORAINE à M. Didier REAULT, M. Henri PONS à M. Gérard GAZAY, Mme Anne RUDISUHLI à Mme Laurence ANGELETTI, Mme Amapola VENTRON à M. Richard MALLIE.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260925-153576-DE-1-1
Date de télétransmission : 29/09/2026
Date de réception préfecture : 29/09/2026

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

N° CP-2026-09-25-22

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 SEPTEMBRE 2026

RAPPORTEUR(S) : M. Lionel DE CALA

OBJET : Subventions de fonctionnement aux structures associatives et communales d'accueil petite enfance, (Crèches,halte garderie, et CCAS) - 1ère répartition 2026.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°4 du 1er juillet 2021 donnant délégations de compétences à la Commission permanente,
La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie à l'Hôtel du Département le 25 septembre 2026, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver les subventions de fonctionnement pour les structures d'accueil de la petite enfance, sur la base de 100 € par place agrée, d'un montant global de 296 500 € telles que figurant dans les tableaux annexés au rapport,

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental, pour les subventions aux associations dont le montant est égal ou supérieur à 23 000 €, à signer une convention de partenariat conforme à la convention-type prévue à cet effet.

Les dépenses seront imputées au chapitre 65 du budget départemental.

Adopte à l'unanimité

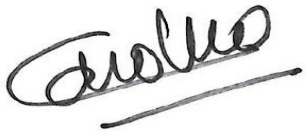
Pour : 53

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260925-153576-DE-1-1
Date de télétransmission : 29/09/2026
Date de réception préfecture : 29/09/2026

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, M. Yves MORAINE, Mme Véronique MIQUELLY, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Ne prennent pas part au vote : 2
M. Jacky GERARD, Mme Valérie GUARINO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260925-153576-DE-1-1
Date de télétransmission : 29/09/2026
Date de réception préfecture : 29/09/2026